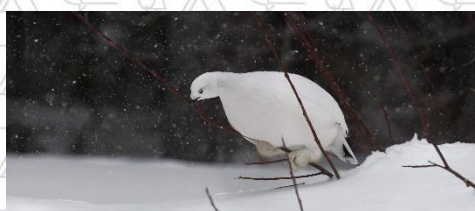
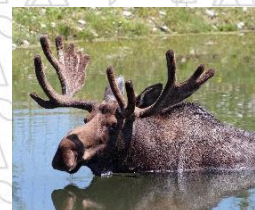


Liste de la faune vertébrée du Québec

Historique, critères d'admissibilité des espèces et références utilisées pour la mise à jour

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS



Photographies de la mosaïque de la page couverture :

- Béluga : © GREMM;
- Caribou forestier : © Joëlle Taillon;
- Couleuvre verte, engoulevent d’Amérique, lagopède des saules, petite chauve-souris brune et pygargue à tête blanche : © Jean Lapointe;
- Dard de sable : © Alan Dextrase;
- Éperlan arc-en-ciel : © Guy Trencia;
- Grenouille des bois, orignal et ours noir : © Frédérick Lelièvre, MFFP;
- Hibou des marais : © Adobe Stock;
- Salamandre pourpre : © Stéphane Déry, MFFP;
- Tortue mouchetée : © Simon Pelletier.

Référence à citer :

DUMOUCHEL, C. (2021). *Liste de la faune vertébrée du Québec – Historique, critères d’admissibilité des espèces et références utilisées pour la mise à jour*, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Direction générale de la gestion de la faune et des habitats, Direction de l’expertise sur la faune terrestre, l’herpétofaune et l’avifaune, Service de la conservation de la biodiversité et des milieux humides, Québec, 21 p.

© Gouvernement du Québec

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

ISBN (PDF) : 978-2-550-89480-3

Équipe de réalisation

Rédaction

Christine Dumouchel, biologiste, M. Env.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), Service de la conservation de la biodiversité et des milieux humides (SCBMH)

Collaboration

Alexandre Anctil, biologiste, M. Sc.
Coordonnateur pour le volet faunique du
Centre de données sur le patrimoine naturel
du Québec (CDPNQ)

MFFP, SCBMH

Dominic Chambers, biologiste, M. Sc.
Pilote des systèmes informatiques du CDPNQ

Ministère de l’Environnement et de la Lutte contre les
changements climatiques, Direction de la protection
des espèces et des milieux naturels

Isabelle Gauthier, biologiste
Coordonnatrice provinciale des espèces
fauniques menacées et vulnérables

MFFP, Direction générale de la gestion de la faune et
des habitats

Josée Tardif, biologiste, M. Sc.

Service canadien de la faune, Environnement et
Changement climatique Canada, gouvernement du
Canada

Remerciements

La Liste de la faune vertébrée du Québec est sous la responsabilité de la Direction générale de la gestion de la faune et des habitats du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Elle est le résultat du travail de plusieurs experts qui ont contribué, au fil des différentes mises à jour, à produire un résultat de qualité qui est sans cesse renouvelé. Nous tenons à remercier particulièrement Jean Denis Brisson, taxinomiste, et Isabelle Gauthier, coordonnatrice provinciale des espèces fauniques menacées et vulnérables, dont la contribution passée ou actuelle fait en sorte que la LFVQ demeure un outil incontournable pour quiconque s’intéresse à la faune du Québec.

Soulignons également l’importante collaboration des personnes qui ont été consultées en vue d’obtenir des avis éclairés sur certains problèmes de taxinomie ou de groupes d’espèces, lors des différentes révisions de la LFVQ. Il s’agit de (en ordre alphabétique de noms de famille) : Daniel Banville, Kathleen Bédard, Simon Bernatchez, Sonia Boudreault, Valérie Bujold, François Caron, Marianne Cheveau, Stéphanie Cholette, Chantal Côté, Marc-Antoine Couillard, Réhaume Courtois, Julie Deschênes, Alain Desrosiers, Nathalie Desrosiers, Justine Drolet, Yohann Dubois, André Dumont, Christine Dumouchel, Claude Dussault, Jean-Pierre Fillion, Danielle Gauthier, Hélène Gouin, Marie-Claude Gratton, Philippe Lamarre, Mélissa Lamoureux, Yong Lang, Claudine Laurendeau, Nathalie La Violette, Martine Lavoie, Frédéric Lecomte, Olivier Morissette, Yves Paradis, Amélie Pépin-Labbé, Brian Skinner, Guillaume Szor, Germain Tremblay, Jean Tremblay, Éliane Valiquette et Lucie Veilleux. À ceux-ci s’ajoutent aussi quelques collaborateurs externes : Josée Tardif et Normand David pour les oiseaux, Louis Bernatchez pour les poissons, Anaïs Boutin pour l’herpétofaune ainsi que Claudie Bonnet, Hugues Bouchard et Alexandra Valentin pour les espèces marines.

Enfin, des remerciements s’adressent à l’équipe du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), et particulièrement à Dominic Chambers, pilote des systèmes informatiques du CDPNQ, à Alexandre Ancil, coordonnateur pour le volet faunique du CDPNQ et à Josée Tardif, biologiste au Service canadien de la faune d’Environnement et Changement climatique Canada, pour leur collaboration et leur soutien au moment de la mise à jour de 2018-2020 de la LFVQ.

Table des matières

Introduction	1
1. Historique	2
2. Critères d’admissibilité des espèces	4
2.1 Exceptions aux critères d’admissibilité.....	10
2.2 Éléments exclus du décompte d’espèces fauniques vertébrées	10
2.3 Précisions supplémentaires pour l’attribution des données de répartition	12
3. Références utilisées pour la mise à jour	14
3.1 Références utilisées pour les noms scientifiques et la taxinomie	14
3.2 Références utilisées pour les noms français	15
3.3 Références utilisées pour les noms anglais	16
3.4 Références utilisées pour les statuts de désignation et les rangs de précarité.....	17
Conclusion	18
Bibliographie	19

Liste des tableaux

Tableau 1. Définitions des options possibles pour chaque donnée de répartition	5
Tableau 2. Nombre d’espèces vertébrées présentes au Québec	11
Tableau 3. Données attendues pour la plupart des rangs S	12
Tableau 4. Sources d’information pour le choix des noms scientifiques	14
Tableau 5. Sources d’information pour le choix des noms français	16
Tableau 6. Références utilisées pour les statuts de désignation et les rangs de précarité	17

Liste des figures

Figure 1. Limites du territoire du Québec fréquenté par les espèces de la LFVQ	9
---	----------

Introduction

Depuis la première publication de la Liste de la faune vertébrée du Québec (LFVQ) en 1983, plusieurs correctifs et mises à jour ont été nécessaires pour conserver une liste de qualité et qui reflète les avancées scientifiques. Au fil du temps, la liste est passée d’une version papier à une version numérique disponible sur le site Web du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Ce changement notable a permis au public d’avoir un accès direct en ligne à cette ressource. Comme sa dernière mise à jour complète remonte à 2009 et que certains changements taxinomiques ont eu lieu depuis, il devenait essentiel d’entreprendre une mise à jour du contenu de la liste. Il a également été décidé de produire la LFVQ à partir des informations du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), au lieu d’effectuer sa mise à jour à l’aide de bases de données distinctes, comme c’était le cas antérieurement. Les mises à jour pourront donc se faire plus rapidement et efficacement et le risque d’erreurs sera diminué. La mise à jour de la LFVQ coïncide également avec une volonté gouvernementale d’unifier le contenu de tous les sites Web ministériel vers une plateforme unifiée (Québec.ca). Cette action amène la nécessité de revoir le contenu et la façon de gérer l’information présentée sur le site Web actuel du MFFP, dont la LFVQ.

Le présent document dresse l’historique de la LFVQ et explique le choix des critères d’admissibilité des espèces, en plus de présenter et de justifier les différentes références utilisées pour la mise à jour des informations qu’elle contient.

Un fichier Excel de la LFVQ est accessible sur [Données Québec](#). Il contient les informations suivantes pour chaque élément¹ : Element_ID (identifiant unique utilisé au CDPNQ), grand groupe taxinomique (amphibiens, mammifères, oiseaux, poissons ou reptiles), nom français, autres noms français, nom anglais, autres noms anglais, nom scientifique, anciens noms scientifiques, commentaires (précisions sur la taxinomie ou le statut de résidence de l’espèce s’il y a lieu), origine, régularité, degré de certitude, présence/absence, statuts de résidence des populations, classe, ordre, famille, genre, espèce, sous-espèce/population, rang S, statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01) et juridiction.

¹ L’appellation « élément » peut désigner différents concepts. Il s’agit souvent d’une espèce, mais il peut également s’agir d’une population, d’une sous-espèce ou d’un écotype.

1. Historique

La LFVQ a été publiée pour la première fois en 1983 (Lagacé et coll., 1983) et une première mise à jour a eu lieu en 1995 (Desrosiers et coll., 1995). Ces deux documents ont été publiés uniquement en version papier. En 2006, la liste a été mise en ligne pour la première fois sur le site Web du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), alors connu comme le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. La présente liste, en version électronique, est le résultat d’un processus continu de mise à jour assuré par le personnel scientifique du MFFP. Elle a été réalisée dans le but d’offrir un accès à la nomenclature officielle des espèces de vertébrés reconnues comme présentes sur le territoire québécois de même qu’à celle des espèces qui sont considérées comme disparues du Québec ou du monde.

En raison du changement d’une version papier vers une version numérique, il a été possible de fournir plus de détails sous forme de fiches descriptives propres à chacune des espèces. Cet ajout majeur a été l’occasion d’inclure, entre autres, les notions de sous-espèces, de populations et d’écotypes à la LFVQ (Brisson et coll., 2009). Du coup, cela a permis d’afficher, pour chaque espèce concernée, sa désignation légale en tant qu’espèce menacée ou vulnérable ou sa présence sur la Liste des espèces floristiques et fauniques susceptibles d’être désignées menacées ou vulnérables, qui est produite en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Grâce à l’instauration de la version numérique, il était dorénavant possible d’intégrer au fil du temps les nouvelles connaissances liées à la répartition géographique des espèces et à la nomenclature scientifique. Au moyen des mises à jour régulières, la LFVQ demeure ainsi conforme aux plus récents changements taxinomiques à l’échelle internationale.

Entre 2006 et 2009, quelques corrections ont été apportées à la LFVQ ainsi qu’au texte apparaissant sur la page d’accueil. En mars 2009, le Comité consultatif sur la liste de la faune du Québec (ci-après le Comité) a ciblé plusieurs aspects qui devaient être modifiés. Ces décisions ont été prises en vue de rendre l’information plus accessible au public, notamment par la simplification et la clarification des différentes sections des fiches descriptives des espèces. Toutefois, ces changements n’ont pu être apportés dans les années subséquentes. Quelques rectifications sporadiques ont été effectuées en 2010 telles que l’ajout de nouvelles désignations, le changement de certains noms de famille d’oiseaux et la modification de quelques noms de poissons.

Le CDPNQ a été créé en 1988 pour répondre au besoin de décrire la biodiversité au Québec (Lavoie et Tardif, 2009). Le CDPNQ contient de nombreuses informations taxinomiques sur les espèces fauniques et floristiques du Québec. Il présente aussi les rangs de précarité, également connu sous le terme de « rangs de priorité de conservation », pour les espèces qui y sont répertoriées. Ces rangs sont fournis sur trois échelles : un pour l’échelle provinciale (rang S pour « Subnational »), un pour l’échelle nationale (rang N) et un pour l’échelle mondiale (rang G pour « Global »). Ils sont utilisés pour indiquer l’état de situation d’une espèce (MFFP, 2020).

Les premières versions électroniques de la LFVQ ont été produites à partir de fichiers Excel et Access distincts du CDPNQ. Lorsque des changements taxinomiques devaient être mis à jour, il était donc nécessaire de faire les corrections au CDPNQ et dans le fichier électronique de la LFVQ, ce qui augmentait le travail et comportait des risques d’erreurs importants. Par souci d’efficacité, une décision a été prise selon laquelle la LFVQ serait dorénavant produite à partir du CDPNQ plutôt que d’être générée

à partir de fichiers Excel ou Access distincts. En générant la LFVQ à partir du CDPNQ, il sera possible d'afficher les dernières informations plus facilement et plus rapidement qu'auparavant.

Jusqu'à ce jour, la LFVQ était divisée en deux listes : la principale et la complémentaire. La première englobait les espèces effectuant au moins une étape majeure de leur cycle vital dans les limites du territoire québécois, alors que la seconde renfermait les espèces occasionnelles ou celles qui n'effectuaient aucune partie importante de leur cycle vital au cours de l'année sur le territoire de la province.

En 2011, il a été décidé d'abandonner le concept des listes principale et complémentaire. Plusieurs raisons ont motivé ce choix. D'abord, le terme de « liste complémentaire » peut être interprété de différentes manières et peut être difficile à comprendre pour les utilisateurs de la LFVQ. De plus, la liste complémentaire peut s'avérer complexe à baliser, en particulier pour les espèces d'oiseaux qui migrent une année et pas la suivante. Ce comportement peut s'expliquer par plusieurs facteurs difficilement prévisibles tels que la température plus ou moins clémente d'une année à l'autre. Par ailleurs, en raison des changements climatiques, il est fort probable que des cas similaires deviennent fréquents chez un nombre grandissant d'espèces. Il est alors de plus en plus complexe d'établir les critères qui motivent l'attribution d'une espèce à l'une ou l'autre des deux listes. De plus, le concept de liste principale et de liste complémentaire ne fait pas partie de la méthodologie rigoureuse qui est utilisée par le CDPNQ.

2. Critères d’admissibilité des espèces

Considérant la décision d’abandonner le concept des listes principale et complémentaire, il était nécessaire d’établir les critères permettant de déterminer si une espèce donnée est officiellement retenue ou non à la LFVQ. Pour y être retenue, chaque espèce doit répondre à deux critères précis :

1. Elle doit être considérée comme présente au Québec;
2. Elle doit être considérée comme régulière (sauf exception, voir la section 2.1).

Toutes les espèces qui ne répondent pas à l’une ou l’autre de ces conditions ne sont pas inscrites sur la LFVQ et ne sont pas comptabilisées comme espèces du Québec. Voici certaines précisions :

- L’espèce doit être présente à l’état sauvage. Une espèce présente au Québec seulement en captivité n’est donc pas incluse;
- Une espèce est considérée comme régulière si elle se trouve fréquemment dans les limites du territoire québécois (figure 1). Il est possible qu’elle migre hors du territoire du Québec, mais elle doit y revenir sur une base régulière pour y accomplir une partie importante de son cycle vital;
- La liste comprend aussi des espèces exotiques, c’est-à-dire introduites au Québec, de façon accidentelle ou délibérée, du fait de l’activité humaine, dans la mesure où leur acclimatation et leur persistance au sein du territoire québécois sont démontrées de manière irréfutable;
- Les espèces pour lesquelles il n’existe pas de preuves de présence vérifiables (ex. : photos en couleurs, spécimens de collection) ne sont pas intégrées à la liste;
- Pour qu’une sous-espèce, une population ou un écotype puisse être inscrit sur la LFVQ, il doit être désigné en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (RLRQ, c. E-12.01). À noter que ces éléments ne sont pas comptabilisés dans le nombre total d’espèces présentes au Québec, et ce, pour ne pas dédoubler une même espèce.

Au moment de la mise à jour de 2018-2020, le CDPNQ comprenait déjà un ensemble de données qui fournissent de l’information sur la situation des espèces (ci-après les données de répartition). Ces données apportent des précisions pour chaque élément enregistré au CDPNQ, relativement à son origine, à sa régularité, à sa certitude de mention, à sa présence actuelle et au statut de résidence de ses populations. Ces informations sont utiles pour les biologistes qui veulent avoir un portrait précis de la situation de la biodiversité faunique québécoise. Puisque ces informations sont déjà connues pour toutes les espèces de vertébrés du Québec, il a été décidé d’y avoir recours pour distinguer les espèces qui sont officiellement considérées comme faisant partie de la LFVQ de celles qui ne le sont pas. Comme indiqué précédemment, seuls deux critères sont utilisés à cette fin : la présence actuelle et la régularité. Les trois autres types de données sont utilisés à titre d’information complémentaire.

Lors de la mise à jour de 2018-2020 de la LFVQ, ces données de répartition ont également été revues pour toutes les espèces de vertébrés. Le tableau 1 présente les cinq catégories de données de répartition avec les différentes options possibles pour chacune d’entre elles. Un exemple concret d’une espèce du Québec est aussi donné pour chacune de ces options.

Tableau 1. Définitions des options possibles pour chaque donnée de répartition

Donnée de répartition	Option possible	Définition	Exemple
Origine	Indigène	L'élément (espèce) est présent au Québec sans l'intervention directe ou indirecte de l'humain et il est présent au sein de son aire normale de répartition et de dispersion naturelle potentielle.	Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)
	Exotique	La présence de l'élément (espèce) au Québec est due à l'intervention directe ou indirecte de l'homme.	Gobie à taches noires (<i>Neogobius melanostomus</i>)
	Inconnu/non déterminé	L'origine de l'élément (espèce) au Québec n'a pas été ou ne peut être déterminée.	Opossum d'Amérique (<i>Didelphis virginiana</i>)
Régularité	Accidentel/non régulier	L'élément (espèce) n'est pas régulièrement présent au Québec, bien que sa présence y ait déjà été répertoriée. Il ne persiste pas ou ne revient pas régulièrement en territoire québécois.	Dauphin bleu (<i>Stenella coeruleoalba</i>)
	Régulier	L'élément (espèce) est régulièrement présent au Québec. Il peut migrer hors du territoire du Québec, mais il y revient sur une base régulière. L'élément (espèce) y complète une part importante de son cycle vital, et ce, chaque année.	Canard colvert (<i>Anas platyrhynchos</i>)
	Inconnu/non déterminé	La régularité de l'élément (espèce) au Québec n'a pas été ou ne peut être déterminée.	Rat noir (<i>Rattus rattus</i>)
Certitude de la mention	Confirmé	L'élément (espèce) est connu comme actuellement présent au Québec et a été confirmé par des sources ou des preuves fiables.	Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)

Donnée de répartition	Option possible	Définition	Exemple
	Potentiel	L'élément (espèce) n'a pas été rapporté comme présent au Québec, mais un potentiel de présence demeure. Sa présence proche des limites territoriales du Québec (États ou provinces limitrophes) fait en sorte qu'il est raisonnable de penser que l'élément pourrait se déplacer/se disperser naturellement au sein des limites du Québec.	Aucun exemple ne s'applique actuellement au Québec.
	Rapporté, non confirmé	L'élément (espèce) a été rapporté comme présent au Québec, mais il y a un manque d'information pour confirmer hors de tout doute sa présence réelle dans la province.	<p>* Tortue ponctuée (<i>Clemmys guttata</i>)</p> <p>* Cette espèce est inscrite sur la LFVQ et elle fait partie des exceptions (voir section 2.1).</p>
	Rapporté, mais douteux	L'élément (espèce) a été rapporté comme présent au Québec, mais l'information est douteuse (la mention demeure susceptible d'être le résultat d'une erreur).	<p>* Cougar (<i>Puma concolor</i>)</p> <p>* Cette espèce est inscrite sur la LFVQ et elle fait partie des exceptions (voir section 2.1).</p>
	Rapporté par erreur	<p>L'élément (espèce) a été rapporté comme présent au Québec, mais après analyse, l'information s'est avérée erronée.</p> <p><i>Les cas de révision taxinomique peuvent mener à l'attribution de ce libellé pour un élément (ex. : oie des moissons/oie de la toundra).</i></p>	<p>* Plongeon à bec blanc (<i>Gavia adamsii</i>)</p> <p>* Cette espèce ne sera pas inscrite sur la LFVQ.</p>
	Rapporté par erreur; potentiel	L'élément (espèce) a été rapporté comme présent au Québec, mais après analyse, l'information s'est avérée erronée. Toutefois, certaines informations laissent	Aucun exemple ne s'applique actuellement au Québec.

Donnée de répartition	Option possible	Définition	Exemple
		croire qu'un potentiel de présence est toujours possible dans la province.	
	Jamais été présent	L'élément (espèce) n'a jamais été rapporté comme présent au Québec.	<p>* Dard arc-en-ciel (<i>Etheostoma caeruleum</i>)</p> <p>* Cette espèce est inscrite sur la LFVQ et elle fait partie des exceptions (voir section 2.1).</p>
Présence actuelle	Présent	L'élément (espèce) est connu comme actuellement présent au Québec.	Cerf de Virginie (<i>Odocoileus virginianus</i>)
	Absent	L'élément (espèce) est connu comme disparu du Québec ou n'a jamais été présent au Québec.	<p>* Wapiti (<i>Cervus elaphus</i>)</p> <p>* Cette espèce ne sera pas inscrite sur la LFVQ.</p>
	Inconnu/non déterminé	<p>La présence de l'élément (espèce) au Québec n'a pas été ou ne peut être déterminée.</p> <p><i>Ce libellé est principalement utilisé pour les cas d'espèces SH; présence historique pour laquelle l'extirpation de l'espèce n'est pas confirmée.</i></p>	<p>* Lussion blanc (<i>Arctozenus risso</i>)</p> <p>* Cette espèce ne sera pas inscrite sur la LFVQ.</p>
Statut de résidence des populations	Toute l'année	Une proportion significative des individus (population) de l'élément (espèce) considéré n'est pas migratrice ou demeure au sein des limites du territoire québécois pendant toute l'année.	Tortue des bois (<i>Glyptemys insculpta</i>)
	Reproductrice	Les individus (population) de l'élément considéré sont présents au Québec de façon saisonnière	Grive des bois (<i>Hylocichla mustelina</i>)

Donnée de répartition	Option possible	Définition	Exemple
		lors de la période de reproduction uniquement et ne sont pas des résidents « à l'année » au Québec.	
	Non reproductrice	<p>Les individus (population) de l'élément considéré sont présents au Québec de façon saisonnière en dehors de la période de reproduction (saison hivernale ou estivale, sans reproduction) et ne sont pas des résidents « à l'année » au Québec.</p> <p><i>Pour le groupe des oiseaux, cela concerne les quelques éléments (espèces) qui sont des visiteurs d'été; ce ne sont pas des migrants à proprement parler, puisqu'ils ne sont pas en route vers leurs quartiers de nidification ou d'hivernage. Ils séjournent alors en territoire québécois durant l'hiver austral. Il peut aussi s'agir d'oiseaux errants qui ne nichent pas en territoire québécois.</i></p>	Puffin majeur (<i>Ardenna gravis</i>)
	Migratrice	Les individus (population) de l'élément (espèce) considéré sont des migrants longue distance et ils sont présents au Québec seulement pendant les périodes de migration (printemps et automne). Ils ne nichent pas sur le territoire du Québec.	Sterne royale (<i>Thalasseus maximus</i>)
	Inconnu/non déterminé	Le statut des populations de l'élément (espèce) au Québec n'a pas été ou ne peut être déterminé.	Rat noir (<i>Rattus rattus</i>)

Les limites du territoire du Québec dont il est question dans le critère de présence actuelle correspondent aux frontières terrestres qui apparaissent dans la figure 1. Pour les espèces aquatiques qui fréquentent le golfe du Saint-Laurent, la frontière correspond à celle décrite dans l’entente de 1964 entre les premiers ministres des provinces riveraines (Commission d’étude sur l’intégrité du territoire du Québec, 1972). Quant aux frontières nord-ouest et nord du territoire, elles se situent le long des rives des baies James et d’Hudson, du détroit d’Hudson et de la baie d’Ungava (Brun, 1974), ce qui exclut les îles côtières qui sont situées au Nunavut. Par conséquent, les espèces observées à une certaine distance de ces côtes ne sont pas intégrées à la liste. Celles qui ont été considérées devaient se trouver dans les limites de ce territoire au moment de leur observation ou de leur capture, ce qui n’est pas toujours facile à déterminer, particulièrement pour les poissons et les mammifères marins.



Figure 1. Limites du territoire du Québec fréquenté par les espèces de la LFPQ

2.1 Exceptions aux critères d'admissibilité

Les exceptions aux critères d'admissibilité sont surtout associées à des espèces d'oiseaux. Ceux-ci représentent probablement la catégorie faunique la plus complexe à évaluer. Plusieurs espèces d'oiseaux répondent « Accidentel/non régulier » au critère de régularité, mais elles sont tout de même considérées comme faisant partie de la LFVQ. Ces oiseaux, tous des migrateurs, sont définis pour la plupart comme étant des « visiteurs » par le Regroupement QuébecOiseaux (RQO, 2019).

Pour donner une idée de la complexité du cas des oiseaux, il suffit de se référer à la *Liste commentée des oiseaux du Québec* (David, 1996), où l'auteur présente de nombreuses précisions possibles pour chaque espèce telles que les suivantes : nicheur sédentaire, nicheur résident, nicheur migrateur, migrateur de passage et visiteur. Pour différencier le migrateur de passage du visiteur, l'auteur utilise une précision supplémentaire à l'aide des descripteurs suivants : hivernant, estivant, disparu, introduit et d'origine indéterminée. De surcroît, l'auteur applique une autre possibilité de précision à l'aide des termes suivants : « exceptionnel », « inusité », « rare », « peu commun » et « abondant ». La notion de visiteur, tout comme ces nombreuses options de précisions proposées par David (1996), n'est pas intégrée au CDPNQ, dont la mission n'est pas d'entrer dans d'aussi fins détails à ce propos. De plus, l'ajout de ce genre de critère alourdirait grandement les mises à jour et il serait laborieux d'arriver à un consensus des experts pour plusieurs espèces. Lors de la mise à jour de 2018-2020, le cas de chaque espèce d'oiseau potentiellement présente au Québec a donc été évalué et, pour les espèces qui exigent une précision visant à appuyer la décision de la rendre présente, une note a été ajoutée en commentaire (ex. : *Visiteur d'été; n'est pas un migrateur à proprement parler puisqu'il n'est pas en route vers ses quartiers de nidification ou d'hivernage; séjourne dans les eaux québécoises durant l'hiver austral*).

Quelques cas de mammifères marins qui répondent « Accidentel/non régulier » au critère de régularité (baleine à bec commune, dauphin bleu et rorqual boréal), surtout en raison de la complexité de leur comportement de migration, ont été inclus dans la LFVQ. De plus, le renard gris, le rat noir, le cougar, le carcajou, la truite fardée et la carpe de roseau sont également des exceptions : la régularité et/ou la présence de ces espèces sont actuellement difficiles à évaluer, mais il est admis qu'elles doivent faire partie de la LFVQ. Enfin, la tortue ponctuée et le dard arc-en-ciel sont deux espèces maintenues sur la LFVQ parce qu'elles sont inscrites sur la Liste des espèces floristiques et fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Par contre, il est maintenant convenu que ces espèces ne sont pas confirmées au Québec. En ce qui concerne le dard arc-en-ciel, il a d'ailleurs toujours été mal identifié et n'aurait jamais été présent au Québec. Lors de la prochaine mise à jour de cette liste, ces espèces seront retirées de toutes les listes.

2.2 Éléments exclus du décompte d'espèces fauniques vertébrées

Les critères d'admissibilité des espèces permettent de déterminer quels sont les éléments qui sont considérés comme présents au Québec. L'appellation « élément » peut désigner différents concepts. Il s'agit souvent d'une espèce, mais il peut également s'agir d'une population, d'une sous-espèce ou d'un écotype. Le décompte officiel du nombre d'espèces vertébrées présentes au Québec ne doit pas inclure ces trois dernières catégories d'élément, et ce, pour éviter de dupliquer le nombre réel d'espèces présentes sur le territoire. Le nombre d'espèces disparues du Québec ou éteintes de la planète est également retranché du décompte. Le tableau 2 présente le nombre d'espèces vertébrées présentes au

Québec au moment de la rédaction du présent document (consultez le CDPNQ pour obtenir les statistiques à jour).

Tableau 2. Nombre d'espèces vertébrées présentes au Québec

Groupe	Nombre d'espèces
Amphibiens	21
Mammifères	95
Oiseaux	455
Poissons	209
Reptiles	18
Total : 798 espèces	

De plus, dans les cas où une espèce donnée a une ou plusieurs sous-espèces reconnues sur le territoire, seule l'espèce (binôme) est considérée sur la LFVQ, sauf lorsqu'une ou plusieurs sous-espèces détiennent un statut de désignation en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Dans ce cas, l'espèce ainsi que les sous-espèces désignées sont inscrites à la LFVQ. Un seul cas déroge à cette règle : il s'agit de la tortue à oreilles rouges. C'est la sous-espèce qui est inscrite sur la LFVQ plutôt que l'espèce, et ce, malgré l'absence d'une désignation en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables. Cette exception s'explique par le fait qu'il s'agit d'une espèce exotique envahissante reconnue sous son nom de sous-espèce, tant scientifique (*Trachemys scripta elegans*) que français (tortue à oreilles rouges) ou anglais (Red-eared Slider). Le nom de l'espèce (tortue glisseuse des étangs; Pond Slider; *Trachemys scripta*) n'est pas utilisé couramment.

À noter que plusieurs cas d'espèces actuellement présentées sur la LFVQ conservent des noms français simplifiés qui ne reflètent pas nécessairement le taxon exact du nom latin de l'espèce. Le cas de la couleuvre brune en est un bon exemple. Le nom français « couleuvre brune » et le nom anglais « Brownsnake » sont associés au genre *Storeria* et ne sont pas assez précis pour désigner l'espèce *Storeria dekayi*. Toutefois, l'inscription de cette espèce à la Liste des espèces floristiques et fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables a été attribuée au nom français simplifié « couleuvre brune » et non à son nom précis « couleuvre brune de Dekay », bien que le nom latin inscrit soit « *Storeria dekayi* » et que le nom anglais soit « Dekay's Brownsnake ». Pour que la cohérence soit assurée entre le nom latin et le nom anglais de l'espèce, il aurait fallu que le nom français inscrit soit « couleuvre brune de Dekay ».

Pour une espèce n'ayant aucune désignation en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables et dont il est indiqué dans les ouvrages que seule la sous-espèce semble présente au Québec, il est décidé que le nom de l'espèce soit tout de même conservé au lieu de la sous-espèce. Un commentaire est ajouté dans la fiche descriptive de la LFVQ pour apporter une précision selon laquelle il est possible

que seule la sous-espèce soit présente au Québec. Par exemple, pour le crapaud d’Amérique (nom latin *Anaxyrus americanus*; nom anglais : American Toad), il est possible que seule la sous-espèce *A. a. americanus* soit présente au Québec. Le nom français de cette sous-espèce est « crapaud d’Amérique de l’Est » et le nom anglais est « Eastern American Toad ».

2.3 Précisions supplémentaires pour l’attribution des données de répartition

L’attribution des données de répartition n’est pas une tâche facile. Il est parfois compliqué de sélectionner la meilleure option pour un élément donné, en particulier pour des espèces rares au sujet desquelles il existe peu de données de répartition récentes. Fournir des données sur la répartition a pour objectif d’enregistrer l’état actuel des connaissances sur une espèce. Pour plus de détails sur la manière dont les données de répartition sont attribuées, consultez l’outil en ligne *Biotics 5* de NatureServe (NatureServe, 2019).

Par ailleurs, il est important de noter que la donnée concernant la répartition « Statut de résidence des populations » ne s’applique qu’aux animaux qui effectuent des migrations. Pour tous les autres types d’animaux, l’option « Toute l’année » est sélectionnée, à moins d’être « Inconnu/non déterminé ».

Également, il est possible de déterminer certains statuts de répartition selon le rang S attribué à l’espèce. Le tableau 3 expose les données habituellement attendues pour la plupart des rangs S possibles.

Tableau 3. Données attendues pour la plupart des rangs S

Rang S	Origine	Régularité	Certitude de la mention	Présence actuelle
S1 – S5	Indigène	Régulier	Confirmé	Présent
SH	Indigène	Régulier	Confirmé	Inconnu/non déterminé
SX	Indigène	Régulier	Confirmé	Absent

Dans la plupart des cas, l’option « Régulier » est sélectionnée pour la « Régularité » puisque les données de répartition ont généralement pour but de décrire une espèce qui se présente régulièrement dans la province en tant qu’espèce indigène ou exotique naturalisée. Les valeurs « Accidentel/non régulier » et « Inconnu/non déterminé » ne sont donc habituellement utilisées que dans des cas spéciaux.

Concernant la « Certitude de mention », la plupart des espèces sont associées à la valeur « Confirmé » puisque seules les espèces ayant un fort degré de certitude sont enregistrées au CDPNQ. Les autres options devraient être réservées aux cas spéciaux comme une espèce rapportée par erreur ou qui détient le potentiel d’être éventuellement confirmée.

De plus, l'utilisation de l'option « Inconnu/non déterminé » est restreinte puisque les espèces enregistrées dans le CDPNQ sont généralement répertoriées avec un minimum d'information. Néanmoins, cette option demeure pertinente, en particulier pour des espèces potentiellement présentes ou dont l'« Origine » est débattue entre experts, à savoir si elle est liée à une intervention humaine ou non.

Enfin, une espèce faunique peut être déterminée comme « Présente » si elle a été observée dans les limites de la province. Si cette observation n'a pas été renouvelée depuis 20 ans, sa « Présence actuelle » devient alors « Inconnu/non déterminé » et son rang S devrait devenir « SH ». Si de récentes études scientifiques crédibles démontrent qu'une espèce est officiellement disparue du Québec, sa « Présence actuelle » devient alors « Absent » et son rang S devrait devenir « SX ».

3. Références utilisées pour la mise à jour

Lors de la précédente mise à jour de la LFVQ de 2009, différentes références avaient été utilisées pour valider ou modifier le choix des noms scientifiques, français et anglais des espèces présentées dans la version de 2006. En 2018, la pertinence de chacune de ces sources a été évaluée pour déterminer si elles demeuraient la meilleure référence à ce jour. Dans le cas contraire, une nouvelle référence a été sélectionnée. La présente section fournit les différentes références qui ont servi à valider les informations concernées par la mise à jour de 2018-2020 ainsi que certaines précisions quant aux choix effectués. À noter que les informations sur la LFVQ ont été validées par les experts du MFFP de la Direction de l’expertise sur la faune terrestre, l’herpétofaune et l’avifaune, de la Direction de l’expertise sur la faune aquatique et du Secteur des opérations régionales, du Service canadien de la faune – Environnement et Changement climatique Canada (SCF – ECCC) et du ministère Pêches et Océans Canada (MPO).

3.1 Références utilisées pour les noms scientifiques et la taxinomie

Lors de la dernière mise à jour de 2009, les noms scientifiques présentés dans la LFVQ étaient ceux retenus par des organismes qui sont reconnus mondialement pour faire autorité dans leur domaine respectif. Le système de classification de la biodiversité *Systema Naturae 2000* (*The Taxonomicon*, 2017) avait été utilisé pour mettre à jour les taxons supérieurs à la famille de chaque espèce. Pour la famille, le genre, l’espèce et la sous-espèce, différentes références plus spécialisées avaient été utilisées.

En 2018, il a été convenu que pour les besoins de la LFVQ, il serait utile d’avoir moins de taxons. Les seuls taxons dorénavant concernés par la mise à jour sont donc les suivants : la classe, l’ordre, la famille, le genre, l’espèce et la sous-espèce. Le site Web de *The Taxonomicon* (désormais accessible à l’adresse suivante : <http://taxonomicon.taxonomy.nl/Default.aspx>) a été consulté, bien que l’information qui s’y trouve ne soit pas toujours à jour ou en accord avec d’autres auteurs. Pour compléter l’information fournie par celui-ci, les références spécialisées en matière de noms scientifiques ainsi que le site du *Catalogue of Life*, qui intègre d’ailleurs différentes banques de données, dont celle du *Integrated Taxonomic Information System* (ITIS), mensuellement mis à jour, ont été utilisées. Ce catalogue est accessible à l’adresse suivante : <http://www.catalogueoflife.org/>.

Comme cela avait été le cas en 2009, diverses références spécialisées ont donc été consultées pour valider les noms scientifiques de chacun des groupes fauniques. Le tableau 4 expose les sources d’informations utilisées lors des mises à jour de 2009 et de 2018-2020. Les références complètes sont indiquées dans la bibliographie du présent document.

Tableau 4. Sources d’information pour le choix des noms scientifiques

Groupe	Source d’information – 2009	Source d’information – 2018-2020
Poissons	6 ^e édition de la liste de l’American Fisheries Society (Nelson et coll., 2004)	7 ^e édition de la liste de l’American Fisheries Society (Page et coll., 2013)

Groupe	Source d'information – 2009	Source d'information – 2018-2020
	Catalog of Fishes (California Academy of Sciences) (2008) FishBase Organization (2008)	Catalog of Fishes (California Academy of Sciences) (2018) FishBase Organization (2018)
Herpétofaune	Ouvrage de Crother (2008) (6 ^e édition) Publication de Collins et Taggart (2009) Publication de Frost et coll. (2006)	Ouvrage de Crother (2017) (8 ^e édition)
Mammifères	Publication de Wilson et Reeder (2005) Publication de Hooper et coll. (2006) : Cas précis de la pipistrelle de l'Est	Publication de Wilson et Reeder (2005) Publication de Bradley et coll. (2014)
Oiseaux	Liste de l'American Ornithologists' Union (AOU) (2009) Complétée par la publication de Livezey et Zusi (2007)	Liste de l'American Ornithological Society (AOS) (2019)

À la lumière des informations fournies dans le tableau précédent, on remarque que la plupart des références utilisées lors de la mise à jour de 2009 ont été actualisées soit grâce à une nouvelle édition publiée, soit par une mise à jour électronique. Celles-ci ont donc pu être utilisées de nouveau en 2018. Par contre, en ce qui concerne l'herpétofaune, seule la publication de Crother (2017) a été consultée puisque les deux autres n'ont pas été mises à jour. En ce qui concerne les mammifères, l'ouvrage de Wilson et Reeder (2005), anciennement publié sur le site du Smithsonian Institution et maintenant sur celui de Bucknell University, devait être la référence; il devait être renouvelé en 2017, mais il ne l'était toujours pas en 2018. Une nouvelle référence plus à jour, celle de Bradley et coll. (2014), a donc été utilisée pour compléter ou valider les informations. Celle-ci est la référence utilisée par le Groupe de travail national sur la situation générale du Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril dans le cadre du dernier rapport sur les espèces sauvages publié en 2016. Enfin, en ce qui concerne les oiseaux, la référence utilisée est l'American Ornithological Society (AOS) (anciennement American Ornithologists' Union [AOU]).

3.2 Références utilisées pour les noms français

Le choix des références utilisées pour valider les noms français lors de la mise à jour de 2018-2020 a suivi la même logique que pour les noms scientifiques. Le tableau 5 présente les différentes sources d'information qui ont été utilisées en 2009 par rapport à celles de 2018-2020. Les références complètes sont aussi indiquées dans la bibliographie du présent document.

Tableau 5. Sources d’information pour le choix des noms français

Groupe	Source d’information – 2009	Source d’information – 2018-2020
Poissons	6 ^e édition de la liste de l’American Fisheries Society (Nelson et coll., 2004) Complétée par l’ouvrage de Bernatchez et Giroux (2000) Complétée par la publication de Desroches (2009)	7 ^e édition de la liste de l’American Fisheries Society (Page et coll., 2013)
Herpétofaune	Ouvrage de Desroches et Rodrigue (2004)	Ouvrage de Green (2012) Ouvrage de Desroches et Rodrigue (2018)
Mammifères	Ouvrage de Prescott et Richard (2004) (2 ^e édition)	Ouvrage de Prescott et Richard (2013) (3 ^e édition)
Oiseaux	Liste de l’American Ornithologists’ Union (AOU) (2009) Liste du Regroupement QuébecOiseaux (RQO) (2008)	Liste de l’American Ornithological Society (AOS) (2019) Liste du Regroupement QuébecOiseaux (RQO) (2019) ²

La plupart des références utilisées en 2009 ont été rééditées ou actualisées, de sorte qu’elles ont pu être choisies en 2018-2020. Il est également important de noter que le choix de certains noms français diverge des références officielles pour différentes raisons à caractère pratique. Par exemple, certaines chauves-souris sont désignées sous le nom de « vespertilion » dans les références, mais en fait, ce nom n’est pratiquement jamais utilisé au Québec. Il a donc été décidé que leur nom officiel demeurera « chauve-souris ».

3.3 Références utilisées pour les noms anglais

En général, les noms anglais ont été validés par le Système d’information taxonomique intégré (SITI) du gouvernement du Canada lors de la dernière mise à jour de 2009. En 2018, le site Web canadien du SITI n’étant plus fonctionnel pour une durée indéterminée, les noms ont été validés par l’intermédiaire du site Web américain du même organisme, sous son appellation anglaise *Integrated Taxonomic Information System* (ITIS). Néanmoins, comme cela avait été le cas en 2009, certains ajustements ont été apportés pour tenir compte des noms utilisés par des organismes affiliés, dont NatureServe (2016) et le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) dont les informations sont disponibles dans

² Cette liste comprend dorénavant la participation du Comité d’homologation des oiseaux rares du Québec (CHPRQ), qui analyse l’ensemble des observations pour en valider la présence au Québec.

le *Registre public des espèces en péril* (ECCC, 2019). Dans les cas où le nom anglais n'était pas le même que celui choisi pour la LFVQ, celui-ci a été inscrit dans la catégorie « Autres noms anglais ». Les références utilisées pour les noms français et les noms scientifiques ont également été considérés pour valider le choix des noms anglais.

3.4 Références utilisées pour les statuts de désignation et les rangs de précarité

Différentes références ont été utilisées pour mettre à jour les statuts de désignation et les rangs de précarité à l'échelle provinciale (rang S). Elles sont indiquées dans le tableau 6.

Tableau 6. Références utilisées pour les statuts de désignation et les rangs de précarité

Champ mis à jour		Référence
Statut de désignation	Statut en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables	Site Web de la Liste des espèces fauniques menacées ou vulnérables au Québec : https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/especes-menacees-vulnerables/
	Statut en vertu de la Loi sur les espèces en péril du Canada (LEP) (L.C. 2002, ch. 29)	Site Web du Registre public des espèces en péril : http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/sar/index/default_f.cfm
Rang de précarité	Rangs S (provincial)	Dernière évaluation effectuée par les responsables du MFFP, de ECCC ou du MPO associée à chaque groupe faunique (validation du rang calculé suivant la méthode de NatureServe)
	Rangs N (canadien)	Rapport <i>Espèces sauvages</i> 2015 du Groupe de travail national sur la situation générale, accessible en ligne : https://www.wildspecies.ca/fr/accueil
	Rangs G (global)	Mis à jour par NatureServe

Conclusion

La mise à jour de la LFVQ est un exercice qui doit se faire de manière récurrente, et ce, dans le but de conserver des informations récentes et en phase avec les derniers développements scientifiques. La mise à jour de 2018-2020 aura permis un gain notable en raison de la décision de générer la LFVQ à partir du CDPNQ. Dorénavant, les changements taxinomiques, de statuts, de rang S, N ou G, de données de répartition ou de toutes informations liées à un élément en particulier pourront se faire à même la base de données du CDPNQ tout au long de l’année. De plus, l’utilisation du CDPNQ pour générer la LFVQ permettra de faciliter l’accès aux statistiques de présences d’espèces. L’information à jour sera ainsi accessible en tout temps à partir du CDPNQ. Si un changement touchant un élément donné a pour conséquence de modifier le nombre d’espèces vertébrées, il sera facile et rapide d’obtenir les derniers chiffres officiels, ce qui n’était pas le cas avant la mise à jour de 2018-2020.

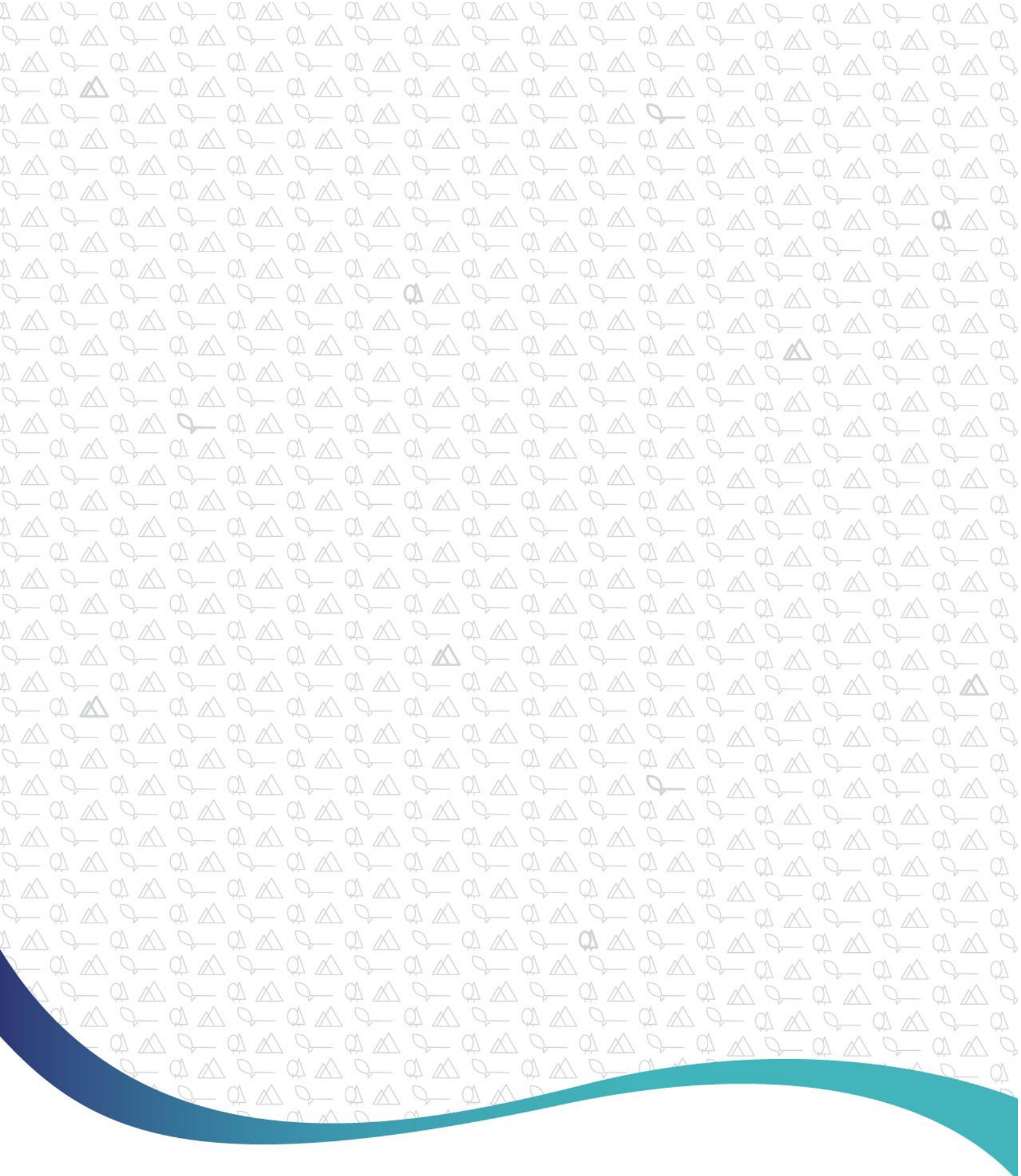
En résumé, la mise à jour de la LFVQ est un processus dynamique qui est en constante évolution. La mise à jour de 2018-2020 a permis d’améliorer ce processus. La LFVQ, maintenant générée à partir du CDPNQ, est la référence pour toute question liée à la présence d’espèces fauniques vertébrées au Québec.

Bibliographie

- AMERICAN ORNITHOLOGICAL SOCIETY (AOS) (2019). *Checklist of North and Middle American Birds*. [En ligne] [<http://checklist.americanornithology.org/taxa/>] (Consulté en mai 2020).
- AMERICAN ORNITHOLOGISTS' UNION (AOU) (2009). *Check-list of North American Birds*. [En ligne] [<http://www.aou.org/checklist/north/results.php>] (Consulté en septembre 2009).
- BERNATCHEZ, L. et M. GIROUX (2012). *Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada*. Broquet Éditeur, Boucherville, Québec, [nouv. éd.]. 352 p.
- BERNATCHEZ, L. et M. GIROUX (2000). *Les poissons d'eau douce du Québec et leur répartition dans l'est du Canada*. Broquet Éditeur, Boucherville, Québec. 350 p.
- BRADLEY, R. D., L. K. AMMERMAN, R. J. BAKER, L. C. BRADLEY, J. A. COOK, R. C. DOWLER, C. JONES, D. J. SCHMIDLY, F. B. STANGL JR, R. A. VAN DEN BUSSCHE, B. WÜRSIG (2014). "Revised Checklist of North American Mammals North of Mexico", *Museum of Texas Tech University Occasional Papers*, 327: 27 p.
- BRISSON, J.-D., I. GAUTHIER, D. BANVILLE, N. DESROSIERS et J. TARDIF (2009). « Une nouvelle Liste de la faune vertébrée du Québec », *Le Naturaliste canadien*, 133 (1) : 48-52.
- BRUN, H. (1974). *Le territoire du Québec – Six études juridiques*. Presses de l'Université Laval, Québec. Collection Droit et Sciences politiques, n° 6. 288 p.
- CALIFORNIA ACADEMY OF SCIENCES (2018). *Catalog of Fishes*. [En ligne] [<https://www.calacademy.org/scientists/projects/catalog-of-fishes>] (Consulté en janvier 2018).
- CALIFORNIA ACADEMY OF SCIENCES (2008). *Classification of Fish Families*. [En ligne] [<http://research.calacademy.org/research/ichthyology/annotated/AnnChkPhyl.html>] (Consulté en mars 2008).
- COLLINS, J. T. et T. W. TAGGART (2009). *Standard Common and Current Scientific Names for North American Amphibians, Turtles, Reptiles & Crocodylians*. The Center for North American Herpetology, Lawrence, Kansas. 44 p.
- COMMISSION D'ÉTUDE SUR L'INTÉGRITÉ DU QUÉBEC (1972). *Rapport 7. La frontière dans le golfe du Saint-Laurent – 7.1 – Rapport des commissaires*. Québec, p. 227-228.
- CROTHER, B. I. (2017). *Scientific and Standard English Names of Amphibians and Reptiles of North America North of Mexico, With Comments Regarding Confidence In Our Understanding – eighth edition*. Committee on standard english names and scientific names. Official names list of American society of ichthyologists and herpetologists, Canadian herpetological society, Partners in amphibian and reptile conservation, Society for the study of amphibians and reptiles, The herpetologists League. John J. Moriarty, Minnesota. 102 p.
- CROTHER, B. I. (2008). *Scientific and Standard English Names of Amphibians and Reptiles of North America North of Mexico, With Comments Regarding Confidence In Our Understanding – sixth edition*. Committee on standard english names and scientific names. Official names list of American society of ichthyologists and herpetologists, Society for the study of amphibians and reptiles, The herpetologists League. John J. Moriarty, Minnesota. 84 p.

- DAVID, N. (1996). *Liste commentée des oiseaux du Québec*. Association québécoise des groupes d'ornithologues, Montréal. 169 p.
- DESROCHES, J.-F. et D. RODRIGUE (2018). *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Édition revue et augmentée, Éditions Michel Quintin, Waterloo. 376 p.
- DESROCHES, J.-F. et D. RODRIGUE (2004). *Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes*. Éditions Michel Quintin, Waterloo. 288 p.
- DESROCHES, J.-F. (2009). « Proposition de changements de noms français pour quelques poissons d'eau douce du Québec », *Le Naturaliste canadien*, 133 (1) : 73-79.
- DESROSIERS, A., F. CARON et R. OUELLET (1995). *Liste de la faune vertébrée du Québec*. Publications du Québec, Québec, 2^e éd. 122 p.
- ECCC (2019). *Registre public des espèces en péril*. [En ligne] [<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril.html>] (Consulté en novembre 2019).
- FISHBASE ORGANIZATION (2018). *FishBase*. [En ligne] [<http://www.fishbase.org/search.php>] (Consulté en février 2018).
- FISHBASE ORGANIZATION (2008). *FishBase*. [En ligne] [<http://www.fishbase.org/search.php>] (Consulté en mars 2008).
- FROST, D.R., T. GRANT, J. FAIVOVICH, R. H. BAIN, A. HAAS, C.F.B. HADDAD, R. O DE SÁ, A. CHANNING, M. WILKINSON, S. C. DONNELLAN, C. J. RAXWORTHY, J. A. CAMPBELL, B. L. BLOTTO, P. MOLER, R. C. DREWES, R. A. NUSSBAUM, J. D. LYNCH, D. M. GREEN et W. C. WHEELER (2006). *The Amphibian Tree of Life*. Bulletin of the American Museum of Natural History, New York, New York, n° 297: 1-371.
- GREEN, D. M. (2012). *Noms français standardisés des amphibiens et des reptiles d'Amérique du Nord au nord du Mexique*. Society for the Study of Amphibians and Reptiles. Salt Lake City (Utah) – Le Musée Redpath de l'Université McGill, Montréal, Québec. 63 p.
- HOOFER, S. R., R. A. VAN DER BUSSCHE et I. HORACEK (2006). "Genetic Status of the American Pipistrelles (Verpertilionidae) With Description of a New Genus", *Journal of Mammalogy*, 87: 981-992.
- LAGACÉ, M., L. BLAIS et D. BANVILLE (1983). *Liste de la faune vertébrée du Québec*. Gouvernement du Québec, Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. 100 p.
- LAVOIE, G. et B. TARDIF (2009). « Le CDPNQ – Vingt ans au service de la documentation du vivant », *Le Naturaliste canadien*, 133 (1) : 18-25.
- LIVEZEY, B. C. et R.L. ZUSI (2007). "Higher-order Phylogeny of Modern Birds (Theropoda, Aves, Neornithes) Based on Comparative Anatomy. II. Analysis and Discussion", *Zoological Journal of the Linnean Society*, 149: 1-95.
- MFFP (2020). *Rangs de précarité des espèces*. [En ligne] [<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/especes-menacees-vulnerables/precarite/>] (Consulté en novembre 2020).

- NATURESERVE (2019). *Overview of Biotics 5 System*. Online Help. [En ligne] [http://help.natureserve.org/biotics/biotics_help.htm] (Consulté le 19 mars 2019).
- NATURESERVE (2016). *NatureServe explorer*. [En ligne] [<http://www.natureserve.org/explorer/servlet/NatureServe?init=Species>] (Consulté en novembre 2016).
- NELSON, J. S., H. ESPINOSA-PÉREZ, L. T. FINDLEY, C. R. GILBERT, R. N. LEA, N. E. MANDRAK et J. D. WILLIAMS (2004). *Common and Scientific Names of Fishes from the United States, Canada and Mexico*. American Fisheries Society, Bethesda, Maryland, Special Publication 29. 386 p.
- PAGE, L. M., H. ESPINOSA-PÉREZ, L. T. FINDLEY, C. R. GILBERT, R. N. LEA, N. E. MANDRAK, R. L. MAYDEN et J. S. NELSON (2013). *Common and Scientific Names of Fishes from the United States, Canada and Mexico*. American Fisheries Society, Bethesda, Maryland, Special Publication 34, 7^e éd. 243 p.
- PRESCOTT, J. et P. RICHARD (2013). *Mammifères du Québec et de l'est du Canada*. Éditions Michel Quintin, Waterloo, Québec, 3^e éd. 480 p.
- PRESCOTT, J. et P. RICHARD (2004). *Mammifères du Québec et de l'est du Canada*. Éditions Michel Quintin, Waterloo, Québec, 2^e éd. 398 p.
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOISEAUX (2019). *Liste des oiseaux du Québec*. Version octobre 2019. [En ligne] [<https://quebecoiseaux.org/index.php/fr/publications/liste-des-oiseaux-du-quebec>] (Consulté en mai 2020).
- REGROUPEMENT QUÉBÉCOISEAUX (2008). *Liste des oiseaux du Québec*. Version du 29 avril 2008. [En ligne] [[http://quebecoiseaux.org/files/RQOlisteOiseaux\(1\).pdf](http://quebecoiseaux.org/files/RQOlisteOiseaux(1).pdf)] (Consulté en avril 2008).
- THE TAXONOMICON (2017). *Systema Naturae/2000/Classification – Biota*. [En ligne] [<http://sn2000.taxonomy.nl/Main/Classification/1.htm>] (Consulté le 13 février 2019).
- WILSON, D. E. et D. M. REEDER (dir.) (2005). *Mammal Species of the World*. Johns Hopkins University Press, Baltimore, Maryland, 3^e éd. 2 142 p.



**Forêts, Faune
et Parcs**

Québec 